

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France



Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
France

TELEVISION FRANÇAISE 1 SA

Attestation des Commissaires aux comptes
sur les informations communiquées dans le
cadre de l'article L. 225 115 5° du code de
commerce relatif au montant global des
versements effectués en application des 1
et 5 de l'article 238 bis du code général des
impôts

Exercice clos le 31 décembre 2022

TELEVISION FRANÇAISE 1 SA

Société anonyme

RCS Nanterre 326 300 159

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président-Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des aliénas 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 2 389 439 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris-La Défense, le 17 mars 2023

Les commissaires aux comptes

Mazars

Ernst & Young Audit

Jean-Marc DESLANDES

Marc BIASIBETTI

Nicolas PFEUTY

Arnaud DUCAP



RELEVÉ DES DONNS – ACTIONS DE PARRAINAGE ET MECENAT

La loi nous fait obligation pour l'exercice clos au 31.12.2022 de communiquer à tout actionnaire qui en ferait la demande la liste des dons, des actions de parrainage et de mécénat.

Le montant global des sommes concernées s'élève à **2 389 439 €** au 31 décembre 2022.

La liste des bénéficiaires de ces dons est la suivante :

1000 Visages
Accès
Action enfance
Cancer@work
Cekedubonheur
E-enfance
ELA
Endofrance
Entrepreneurs du monde
ESSEC
Etoilés et solidaires
Festival atmosphères
Fondation des femmes
Fondation Francis Bouygues
Fondation goodplanet
Fondation pour la recherche médicale
Fondation recherche AVC
Fondation TF1
Frontrunner
Hôpitaux de paris
Imagine for margo
Institut curie
IP Assas
Journalisme et citoyenneté
La chance pour la diversité dans les médias
La cravate solidaire
La maison des femmes
La réplique
Les bonnes fées
Les petits princes
Les restaurants du cœur
Les rois du monde
Moteur
Nouvelle cour
Open mind évasion
Princesse margot
Ruban rose
Sayada solidaire
Sidaction



Sport dans la ville
Stop exclusion énergétique
Stop illetrisme
Sur les bancs de l'école
Surfrider
Tous en stage
Tu vis tu dis
Un pas en avant

Paris, le 14 mars 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Belmer', written over the printed name and title.

Rodolphe BELMER
Président Directeur Général